



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°10

Réunion du : **mardi 06 septembre 2022**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

DEROGATIONS – SAISON 2022/2023 de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,

TOUS les matches de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle, à l'exception du CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS où cette réglementation concerne les DEUX (2) dernières journées.

En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées en début de saison, ne seront pas valables pour tous les matches de la dernière journée, pour toutes les catégories et les 2 dernières journées pour le Championnat Régional Seniors.

La Commission demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.

500 828 – ESPERANCE PARIS 19ème

U17 R2/D : Coup d'envoi à 11h30

A titre exceptionnel et compte tenu de la nouveauté de ce championnat, la Commission donne son accord.

500 217 – BRETIGNY C.S. FOOTBALL

Seniors R3/A : Coup d'envoi à 13h00.

503 477 – LILAS FC

U14 R3 : Coup d'envoi à 13h00

548 635 – MONTFERMEIL F.C.

Seniors R3/A : Coup d'envoi à 17H30

COUPE DE FRANCE 2022/2023**3^{ème} TOUR****24980463 : CHEVILLY LA RUE ELAN 1 / MEAUX ACADEMY CS 1 du 11/09/2022**

Courriel de CHEVILLY LARUE ELAN et attestation de la Mairie de RUNGIS informant du prêt d'un terrain de repli pour jouer cette rencontre.

Ce match aura lieu le dimanche 11 septembre 2022 à 14h30, sur le stade Lucien GRELINGER à RUNGIS.

Accord de la Commission.**24980490 : VILLIERS SUR ORGE FC 1 / MELUN FC 1 du 11/09/2022**

Demande d'inversion.

Cette rencontre aura lieu sur le stade municipal de MELUN.

Accord des 2 clubs.**Accord de la Commission.****24980391 : NANTERRE ES 1 / PALAISEAU US 1 du 11/09/2022**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de PALAISEAU US.**24980537 : SALESIENNE DE PARIS 1 / BOURGET FC 1 du 11/09/2022**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BOURGET FC.**24990838 : VINSKY FC 1 / ETAMPES FC 1 du 11/09/2022**

Demande d'inversion.

Cette rencontre aura lieu sur le complexe sportif Jo BOUILLON à ETAMPES.

Accord de la Commission, sous réserve de la confirmation de la disponibilité des installations d'ETAMPES.**24980443 : STADE GARGENVILLE 1 / FRANCONVILLE FC 1 du 11/09/2022**

Demande de changement d'horaire et de terrain de STADE GARGENVILLE, en raison d'un problème de terrain.

Cette rencontre aura lieu à 15h30, sur le stade de la CONCHE 1 à MEZIERES SUR SEINE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de FRANCONVILLE FC.**24980498 : BAGNEUX COM 1 / CESSON VERT ST DENIS ES 1 du 11/09/2022**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de CESSON VERT ST DENIS.**24980505 : ARARAT ISSY AS 1 / BLANC MESNIL SFB 1 du 11/09/2022**

Demande de changement de jour et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le samedi 10 septembre 2022 à 19h00, sur le stade de la Cité des Sports à ISSY LES MOULINEAUX.

Accord des 2 clubs.**Accord de la Commission.**

24980421 : BRIE FC 1 / MONTFERMEIL FC 1 du 11/09/2022

Courriel de BRIE FC et de la Mairie de MEAUX.

Cette rencontre aura lieu sur le stade du Respect – terrain n°1 à MEAUX.

Accord de la Commission.

COUPE DE FRANCE – 4^{ème} TOUR

Le tirage au sort des matchs du 4^{ème} tour se déroulera en présentiel, le mardi 13 septembre 2022 à 18h00, au siège de la LPIFF.

A cette occasion, les clubs pourront retirer leurs maillots à l'issue du tirage.

SENIORS – MATCH REMIS A UNE DATE ULTERIEURE

24556104 : ALFORTVILLE US 1 / COURBEVOIE S.F. 1 du 04/09/2022 (R3/B)

SENIORS – CHAMPIONNAT**R1/A et R2/A – COLOMBIENNE ES 1 – NOISY LE GRAND FC 1**

La Commission,

après avoir pris connaissance de la décision du Comité Exécutif de la F.F.F. du 02/09/2022 ayant accepté la proposition de conciliation du C.N.O.S.F. à savoir de rapporter la décision de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux de la F.F.F. du 29/06/2022 (concernant le match COLOMBIENNE ES / NOISY LE GRAND FC du 20/03/2021), ce qui conduit à en revenir au résultat acquis sur le terrain (match gagné par le club de NOISY LE GRAND FC),

considérant que cette décision a pour conséquence de modifier le classement du championnat Seniors R1/B 2021/2022 puisque le club de COLOMBIENNE ES 1 se retrouve en position de descente en R2 en lieu et place de NOISY LE GRAND F.C. 1 qui obtient son maintien en R1 avec cette décision,

par ces motifs,

tire toutes les conséquences de cette décision comme suit :

- NOISY LE GRAND F.C. 1 intègre la division R1/A du championnat Seniors 2022/2023 en lieu et place de COLOMBIENNE ES 1 ;
- COLOMBIENNE ES 1 intègre la division R2/A du championnat Seniors 2022/2023 en lieu et place de NOISY LE GRAND F.C. 1 ;

24555706 : CHOISY LE ROI AS 1 / LIVRY GARGAN FC 1 du 04/09/2022 (R2/C)

Courriel de l'AS CHOISY LE ROI AS informant de son forfait.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de CHOISY LE ROI AS.

500684 - PALAISEAU US (R2/A)

RAPPEL

La Commission rappelle la décision de la Commission Régionale de Discipline du 06/04/2022 ayant infligé une suspension de terrain de CINQ (5) MATCHES FERMES à l'équipe Seniors 1 de PALAISEAU US, à compter du 09 MAI 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé à 30 km de distance de la ville de PALAISEAU, étant précisé que 2 matches de suspension de terrain ont été purgés en 2021/2022.**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les 3 premières rencontres à domicile :

24555448 : PALAISEAU US 1 / OZOIR FC 77 du 18/09/2022

24555458 : PALAISEAU US 1 / MELUN FC 1 du 23/10/2022

24555477 : PALAISEAU US 1 / LINAS MONTLHERY ESA 2 du 27/11/2022

La Commission précise que si le club de PALAISEAU U.S. est tiré club recevant lors de matches de coupes (Coupe de France ou Paris IDF), cette ou ces rencontre.s sera.ont à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

500706 – ISSY F.C. (R3/A)

RAPPEL

La Commission rappelle la décision de la Commission Régionale de Discipline du 18/05/2022 ayant infligé une suspension de terrain de UN (1) MATCH FERME + UN (1) MATCH AVEC SURSIS à l'équipe Seniors 1 d'ISSY FC, à compter du 1^{er} JUILLET 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville d'ISSY LES MOULINEAUX.**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la première rencontre à domicile :

24555978 : ISSY FC 1 / CHARENTON CAP 1 du 18/09/2022

La Commission précise que si le club d'ISSY FC est tiré club recevant lors d'un match de coupes (Coupe de France ou Paris IDF), cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

U20 – CHAMPIONNAT**24577475 : NANTERRE ES 20 / GARENNE COLOMBES AF 20 du 11/09/2022 (R1)**

Courriel du club de NANTERRE ES demandant de décaler la rencontre au 10/09/2022 à 13h.

Refus de GARENNE COLOMBES AF.

Refus de la Commission.

500828 – ESPERANCE PARIS 19^E (R2/A)

Courriel du club d'ESPERANCE PARIS 19^E indiquant que ses matchs à domicile se joueront à 13h30.

Accord de la Commission.

500217 – BRETIGNY FOOT CS (R2/B)

Courriel du club de BRETIGNY FOOT CS indiquant que ses matchs à domicile se dérouleront à 12h.

Accord de la Commission.

24577741 : AS ARARAT ISSY 20 / VERSAILLES 78 FC 20 du 11/09/2022 (R2/B)

Courriel du club de l'AS ARARAT ISSY demandant de décaler la rencontre à 11h.

Accord de VERSAILLES 78 FC.

Accord de la Commission.

24577754 : AS ARARAT ISSY 20 / CLAYE SOUILLY S. 20 du 02/10/2022 (R2/B)

Courriel du club de l'AS ARARAT ISSY demandant de décaler la rencontre à 11h.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CLAYE SOUILLY S.

24577779 : AS ARARAT ISSY 20 / NEUILLY SUR MARNE SFC 20 du 04/12/2022 (R2/B)

Courriel du club de l'AS ARARAT ISSY demandant de décaler la rencontre à 10h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de NEUILLY SUR MARNE SFC.

24975061 : PARIS 13 ATLETICO 21 / PARIS 19 ESP 20 du 18/09/2022 (R3/A)

Courriel du club de PARIS 13 ATLETICO demandant de décaler la rencontre à 11h15.

Accord de PARIS 19 ESP.

Accord de la Commission.

542388 – MAISONS ALFORT FC (R3/B)

Courriel du club de MAISONS ALFORT FC indiquant que ses matchs à domicile se dérouleront à 11h30.

Accord de la Commission.

24975636 : EPINAY ATHLETICO FC 20 / PARIS CENTRE FORMATION 20 du 11/09/2022 (R3/C)

Courriel du club d'EPINAY ATHLETICO FC demandant de reporter la rencontre.

S'agissant de la 1^{ère} journée et compte tenu du délai entre la parution des calendriers R3 et la date de la 1^{ère} journée, la Commission donne son accord pour ce report à une date ultérieure.

R3

La Commission,

Après avoir pris connaissance des retraits d'engagements de l'A.S. DE PARIS (R3/A), OTHIS C.O. (R3/B), TRILPORT US (R3/B) et PLAISIR FO (R3/D) et du courriel de PITRAY OLIER PARIS,

Décide d'ajuster les groupes comme suit, afin de proposer des groupes homogènes dès le début de saison :

- R3/A : intégration de PITRAY OLIER PARIS 1 en lieu et place de l'A.S. DE PARIS.
- R3/B : retrait de TRILPORT et OTHIS – La poule B devient une poule de 10 équipes (1^{ère} journée le 02/10/2022).
- R3/C : PITRAY OLIER PARIS 1 est basculé en poule A. La poule C devient une poule à 11 équipes avec 1 exempt.
- R3/D : retrait de PLAISIROIS FO. La poule D devient une poule à 10 équipes (1^{ère} journée le 02/10/2022).
- R3/E : sans changement.
- R3/F : sans changement.

516843 – CHEVILLY LARUE (R3)**RAPPEL**

La Commission rappelle la décision de la décision de la C.R.D. du 04/05/2022 ayant infligé une suspension de terrain de 2 matches fermes à l'équipe U20 de CHEVILLY LARUE à compter du 06/06/2022.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les deux premières rencontres à domicile (le calendrier des matches sera diffusé début septembre).

La Commission précise que si le club de CHEVILLY LARUE est tiré club recevant lors de matches de coupe Paris IDF, cette ou ces rencontre(s) sera(ont) à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain. Les rencontres concernées sont :

- 24977456 : CHEVILLY LARUE ELAN 20 / ASPTT GENTILLY 20 du 16/10/2022
- 24977464 : CHEVILLY LARUE ELAN 20 / KREMLIN BICETRE CSA 20 du 13/11/2022

541004 – HOUILLES S.O. (R3)**RAPPEL**

La Commission rappelle la décision de la décision de la C.R.D. du 06/04/2022 ayant infligé une suspension de terrain de 1 match ferme à l'équipe U20 de HOUILLES S.O. à compter du 09/05/2022.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la première rencontre à domicile (le calendrier des matches sera diffusé début septembre).

La Commission précise que si le club de HOUILLES S.O. est tiré club recevant lors de matches de coupe Paris IDF, cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

La rencontre concernée est :

- 24977186 : HOUILLES S.O 20 / FRANCONVILLE FC 20 du 16/10/2022

U20 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL

Le tirage du tour de cadrage de la Coupe de Paris Credit Mutuel U20 est disponible sur le site de la Ligue.

**- COUPE GAMBARDILLA - CREDIT AGRICOLE -
- Tour de Cadrage -****24947635 : CENTRE DE PARIS AS 1 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 11/09/2022**

Demande de changement d'horaire de CENTRE DE PARIS AS et attestation de la Mairie de Paris.

La Commission fixe cette rencontre à 15h00, sur le Paul FABER – Paris 17^{ème}.

24947632 : MAURECOURT FC 1 / MONTMAGNY FC 1 du 11/09/2022

Demande de changement d'horaire de MAURECOURT FC.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 11 septembre 2022 à 12h30, en lever de rideau des Seniors.

Accord de la Commission.

24947626 : ST VRAIN FC 1 / RUNGIS US 1 du 11/09/2022

Courriel de ST VRAIN FC.

La Commission enregistre le forfait de ST VRAIN FC, l'équipe de RUNGIS US est qualifiée pour le prochain tour.

24947686 : ST GERMAIN EN LAYE 1 / COURDIMANCHE AS 1 du 11/09/2022.

Demande de ST GERMAIN EN LAYE.

Cette rencontre aura lieu à 13h00, lever de rideau des Seniors.

Accord de la Commission.

24947653 : PARIS XVII POUCHET 1 / NEUILLY O. 1 du 11/09/2022

Demande de changement d'horaire de PARIS XVII POUCHET et courriel de la Mairie de Paris.
La Commission fixe cette rencontre à 15h00, sur le stade BIANCOTTO - Paris 17^{ème}.

24947615 : HERBLAY ES 1 / LIMAY ALJ 1 du 11/09/2022

Demande de changement de jour et d'horaire d'HERBLAY ES.

Cette rencontre aura lieu le samedi 10 septembre 2022 à 15h00, sur le stade des Beauregards 2 à HERBLAY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de LIMAY ALJ.

24947622 : PARIS CA 1 / VERRIERES LE BUISSON 1 du 11/09/2022

Demande de changement d'horaire CA PARIS.

Cette rencontre aura lieu à 13h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de VERRIERES LE BUISSON.

24947687 : COURBEVOIE S. 1 / KREMLIN BICETRE CSA 1 du 11/09/2022

Courriel de COURBEVOIE S. indiquant son terrain de repli pour jouer ce match.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 11 septembre 2022 à 12h30, sur le stade Charles PEGUY 2 à COLOMBES.

Accord de la Commission, sous réserve de la réception de l'attestation du propriétaire des installations, au plus tard le vendredi 9 septembre à 12h.

24947683 : CESSON VERT ST DENIS ES 1 / CHEVILLY LARUE ELAN 1 du 11/09/2022

Demande de changement de jour et d'horaire de CESSON VERT ST DENIS ES.

Cette rencontre aura lieu le samedi 10 septembre 2022 à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de CHEVILLY LARUE ELAN.

24947647 : CHAMPIGNY FC 94 1 / MONTREUIL FC 1 du 11/09/2022

Demande de changement d'horaire de CHAMPIGNY 94 FC.

Cette rencontre aura lieu à 12h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de MONTREUIL FC.

U18 - CHAMPIONNAT

24556896 : MANTOIS 78 FC 1 / VERSAILLES 78 FC 1 du 11/09/2022 (R1)

Reprise du dossier.

Courriel du FC MANTOIS 78 FC informant de la disponibilité du terrain n°2 du stade JP DAVID pour jouer cette rencontre à 13h00, mais indiquant des difficultés de stationnement autour du stade en raison d'une manifestation.

La Commission prend note.

508884 – NEUILLY S/MARNE SFC – U18 R3/D

RAPPEL

La Commission rappelle la décision de la Commission Régionale de Discipline du 09/03/2022 ayant infligé une suspension de terrain de QUATRE (4) MATCHES FERMES à l'équipe U18 1 de NEUILLY SUR MARNE SFC, à compter du 28 MARS 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé à 20 km de distance de la ville de NEUILLY SUR MARNE, étant précisé que 2 matches de suspension de terrain ont été purgés en 2021/2022.**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les 2 premières rencontres à domicile :

24557693 : NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / ST LEU 95 FC 1 du 18/09/2022

24557703 : NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / GENNEVILLIERS CSM 1 du 16/10/2022

La Commission précise que si le club de NEUILLY SUR MARNE SFC est tiré club recevant lors de matches de coupes (Coupe Gambardella ou Paris IDF), cette ou ces rencontre.s sera.ont à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

24557296 : ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / BRETIGNY FCS 2 du 18/09/2022 (R3/A)

Courriel d'ANTONY FOOTBALL EVOLUTION informant de son terrain de repli.

Cette rencontre aura lieu le samedi 17 septembre 2022 à 16h00, sur le stade de l'EUROPE à WISSOUS.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BRETIGNY FCS et de la réception de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations au plus tard le vendredi 17/09/2022 à 12h00.

A défaut d'accord, le club d'ANTONY devra fournir un autre terrain de repli.

564 045 - ANTONY FOOT EVOLUTION – U18 R3/A**RAPPEL**

La Commission rappelle la décision de la Commission Supérieure d'Appel de la F.F.F. du 02/06/2022 ayant infligé une suspension de terrain de DEUX (2) MATCHES FERMES à l'équipe U18 1 d'ANTONY FOOT EVOLUTION, le club devra fournir **un terrain de repli en dehors de la ville d'ANTONY**.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les 2 premières rencontres à domicile :

24557296 : ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / BRETIGNY FCS 2 du 18/09/2022

24557310 : ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / VIRY CHATILLON ES 1 du 16/10/2022

La Commission précise que si le club d'ANTONY FOOT EVOLUTION est tiré club recevant lors de matches de coupes (Coupe Gambardella ou Paris IDF), cette ou ces rencontres sera.ont à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

U17 REG. – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**Tirage au sort du tour de Cadrage**

Ces rencontres se dérouleront le **DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022 à 14h30**, sur le terrain du club premier nommé.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=400496&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

U17 - CHAMPIONNAT**24963230 : EPINAY ACADEMIE / VILLETANEUSE CS le 16/10/2022 (R2/C)**

Courrier de la Mairie d'EPINAY SUR SEINE indiquant l'indisponibilité des installations à cette date, en raison de l'organisation d'un semi-marathon.

La Commission,

demande au club de lui indiquer un autre terrain pour jouer ce match, **au plus tard vendredi 14 octobre 2022 à 12h**.

Elle indique également la possibilité d'inversion du match avec l'accord de de votre adversaire.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

24962883 : VERSAILLES FC 78 / ISSY LES MOULINEAUX FC du 11/09/2022 (R3/D)

Demande de changement d'horaire de VERSAILLES FC 78.

Cette rencontre aura lieu à 14h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit d'ISSY LES MOULINEAUX FC.

U16 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**Tirage au sort du tour de Cadrage**

Ces rencontres se dérouleront le **DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022 à 14h30**, sur le terrain du club premier nommé.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=400497&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

U16 - CHAMPIONNAT**24572232 : EPINAY ACADEMIE / ISSY LES MOULINEAUX FC le 16/10/2022 (R2/B)**

Courrier de la Mairie d'EPINAY SUR SEINE indiquant l'indisponibilité des installations à cette date, en raison de l'organisation d'un semi-marathon.

La Commission,

demande au club de lui indiquer un autre terrain pour jouer ce match, **au plus tard vendredi 14 octobre 2022 à 12h.**

Elle indique également la possibilité d'inversion du match avec l'accord de de votre adversaire.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

24572872 : RACING CFF 2 / GENNEVILLIERS CSM 1 du 11/09/2022 (R3/D)

Demande de changement d'horaire de RACING CFF.

Cette rencontre aura lieu à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de GENNEVILLIERS CSM.

24572743 : PARIS 13 ATLETICO 2 / BRIARD SC 1 du 11/09/2022 (R3/C)

Demande de changement d'horaire de PARIS 13 ATLETICO.

Cette rencontre aura lieu à 14h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BRIARD SC.

24572742 : PARIS CENTRE DE FORMATION FOOT PARIS 1 / FONTENAY SOUS BOIS du 11/09/2022 (R3/C)

Demande d'inversion de match de PARIS CENTRE DE FORMATION FOOT PARIS, en raison de l'indisponibilité du terrain.

La Commission demande au club de lui fournir l'attestation de la Mairie indiquant l'indisponibilité de son terrain.

Elle invite le club à trouver un autre terrain pour jouer cette rencontre, à défaut d'accord de votre adversaire pour l'inversion, à transmettre, au plus tard le vendredi 09 septembre 2022 à 12h.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

De plus, la Commission vous rappelle sa demande faite de confirmer pour sa réunion du jour, les terrains pour vos équipes U20 R3 – U17 R2 - U16 R3 – U15 R2 - U14 R2, informations non communiquées.

527 078 - AUBERVILLIERS C. (R3/B)**RAPPEL**

La Commission rappelle la décision de la Commission Régionale de Discipline du 20/04/2022 ayant infligé une suspension de terrain de QUATRE (4) MATCHES FERMES à l'équipe U16 1 d'AUBERVILLIERS C., à compter du 23 MAI 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé à 20 km de distance de la ville d'AUBERVILLIERS, étant précisé qu'un match de suspension de terrain a été purgé en 2021/2022.**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les 3 premières rencontres à domicile :

24572616 : AUBERVILLIERS C. 1 / VILLEMOMBLE SP. 1 du 18/09/2022

24572629 : AUBERVILLIERS C. 1 / CLAYE SOUILLY S. 1 du 16/10/2022

24572639 : AUBERVILLIERS C. 1 / ROISSY EN BRIE US 1 du 13/11/2022

La Commission précise que si le club d'AUBERVILLIERS est tiré club recevant lors d'un match de Coupe de Paris IDF), cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

24572347 : BONDY AS 1 / SENART MOISSY 1 du 11/09/2022 (R2/A)

Courriel de l'AS BONDY et attestation de la Mairie de Paris indiquant le terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 11 septembre 2022 à 12h30, sur le terrain n°3 du Parc des Sports de BOBIGNY.

590 534 – ARGENTEUIL R.C. (R1)**RAPPEL**

La Commission rappelle la décision de la Commission Régionale de Discipline du 22/06/2022 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHES FERMES à l'équipe U16 1 d'ARGENTEUIL R.C., à compter du 01/07/2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé à 20 km de distance de la ville d'ARGENTEUIL,**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les 3 premières rencontres à domicile :

24572089 : ARGENTEUIL RC 1 / TORCY PVM US 2 du 18/09/2022

24572099 : ARGENTEUIL RC 1 / SARCELLES AAS 1 du 16/10/2022

24572109 : ARGENTEUIL RC 1 / VERSAILLES 78 FC 1 du 13/11/2022

La Commission précise que si le club d'ARGENTEUIL RC est tiré club recevant lors d'un match de Coupe de Paris IDF), cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

544 872 – TREMBLAY FC (R3/B)**RAPPEL :**

La Commission a pris connaissance de la décision de la Commission Départementale de Discipline du District de la Seine-Saint-Denis du 18/06/2022, interdisant l'utilisation des terrains n°2 et 3 du parc des sports G. Prud'homme aux équipes de catégories U13 à U18 de TREMBLAY FC pour une durée de 5 mois à compter du 11/05/2022.

En conséquence, elle invite le club de TREMBLAY FC à lui communiquer un terrain de repli pour le match ci-dessous : 24572614 – TREMBLAY FC 1 / COURONNES OFC 1 du 18/09/2022.

U14 - CHAMPIONNAT**542 557 - MELUN FC – (R1/A)****RAPPEL**

La Commission rappelle la décision de la Commission Régionale de Discipline du 27/04/2022 ayant infligé une suspension de terrain de DEUX (2) MATCHES FERMES à l'équipe U14 1 de MELUN FC à compter du 30 MAI 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé en dehors de la ville de MELUN étant précisé qu'un match de suspension de terrain a été purgé en 2021/2022**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre ci-dessous :

24564892 : MELUN FC 1 / TORCY PVM US 1 du 01/10/2022..

CDM – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**Tirage au sort du tour de Cadrage**

Ces rencontres se dérouleront **le DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022 à 9h30**, sur le terrain du club premier nommé.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=400493&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

CDM - CHAMPIONNAT**525 588 – FEUCHEROLLES U.S.A. – R2/A**

Courriel de FEUCHEROLLES USA.

La Commission enregistre le forfait de cette équipe.

L'équipe C.D.M. de FEUCHEROLLES U.S.A. est déclarée forfait général.

520 102 – CESSON VERT SAINT DENIS ENT. – R3/C

Courriel de CESSON VERT SAINT DENIS ENT.

La Commission enregistre le forfait de cette équipe.

L'équipe C.D.M. de CESSON VERT SAINT DENIS ENT. est déclarée forfait général.

24571286 : PORTUGAL NOUVEAU / ERMONT AM. S. du 11/09/2022 (R3/A)

Demande de report de Portugal NOUVEAU en raison d'un nombre insuffisant de licences validées.

Le motif invoqué n'est pas un motif de report de rencontre, la Commission reste en attente de la confirmation d'un courriel de votre club informant de votre forfait pour ce match, au plus tard le vendredi 09 septembre 2022 à 12h00.

24571547 : ASNIERES FC / ASA DU MBOA du 11/09/2022 (R3/A)

Demande de report de l'ASA DU MBOA en raison d'un nombre insuffisant de licences validées.

Le motif invoqué n'est pas un motif de report de rencontre, la Commission reste en attente de la confirmation d'un courriel de votre club informant de votre forfait pour ce match, au plus tard le vendredi 09 septembre 2022 à 12h00.

24571811 : FRANCO PORTUGAIS JOIE DE VIVRE VELIZY A. / LIEUSAIN AS du 11/09/2022 (R3/C)

Demande de report de FRANCO PORTUGAIS DE JOIE DE VIVRE VELIZY et de la Mairie de VELIZY.

Courriel de l'AS LIEUSAIN informant ne pouvoir recevoir cette rencontre sur ses installations.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre à la date initiale et demande au club de prévenir son adversaire de ces difficultés de stationnement et de circulation.

24571946 : TREMBLAY FC / THORIGNY FC du 11/09/2022 (R3/D)

Demande de report de TREMBLAY FC en raison d'un nombre insuffisant de licences validées.

Le motif invoqué n'est pas un motif de report de rencontre, la Commission reste en attente de la confirmation d'un courriel de votre club informant de votre forfait pour ce match, au plus tard le vendredi 09 septembre 2022 à 12h00.

24571680 : RACING CLUB 18 / COURBEVOIE SP. du 11/09/2022 (R3/B)

Demande de report au 25/09/2022 de RACING CLUB 18, en raison de l'indisponibilité des installations à cette date.

La Commission demande au club de lui fournir l'attestation de la Mairie indiquant l'indisponibilité de son terrain.

Elle invite le club à trouver un autre terrain pour jouer cette rencontre et vous indique également la possibilité d'inversion, avec l'accord de votre adversaire à transmettre, au plus tard le vendredi 09 septembre 2022 à 12h.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

ANCIENS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**Tirage au sort du tour de Cadrage**

Ces rencontres se dérouleront **le DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022 à 9h30**, sur le terrain du club premier nommé.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=400494&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.